

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINE

Délibération n° CS2026-019

DE2026/17/06/019

ACTES/5.3

Nombre de conseillers : L'An deux mil vingt-six, le dix-sept juin

En exercice : 59 *Le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Crémieu sous la présidence de Monsieur Cédric CAMP, Président.*

Présents : 47

Date de convocation du Comité Syndical : le 04 juin 2026

Votants : 57

Présents : Mesdames, Messieurs, Laurent BADOL, Jonathan BARBUT, Jean-Pierre BERTHELOT, Aurélien BLANC, Olivier BONNARD, Jacques BRACCO, Jean-Yves BRENIER, Cédric CAMP, Frédéric CERVERA, André CHABERT, Romain COTELLE (en visioconférence), Michel COLLARD, Michel DAVID, Gérard DEZEMPT, Christophe DOUCHET, Nicolas DURELLI, Patrick ELLUECQUE, Annick GALLEGO, Andy GIAIOURAS, Christian GIROUD, Thierry GRANGETTE, Jérôme GRAUSI, Benoît JAS, Christophe LALICHE, René LASSELIN, Philippe LAURENT, Alain MARION, Jean-Yves MAZABRARD, Annie POURTIER, Pierre-Marie PRAL, Serge PUYPE, Émilie ROUSSOT, Ophélie SIMIONE, Angélique SIMON, Vinciane TAVERNA, Denis VIGOUROUX, Coline VINÇON, Jean-Luc ZULIANI (38)

Excusés : Mesdames, Messieurs, Nadia AMIRAT, Alexandre BOLLEAU, Pauline BON, Évelyne BUDIN, Sandra CAMPOY, Baptiste CAROFF, Marcel CONSTANTIN, Roger DAVRIEUX, Pierre DESSARTINE, Alexandre DROGOZ, Alexandre DURIEUX, Bruno GENEVAY, Bruno GINDRE, Frédérique LUZET, Eric MOREL, Régis MURILLON, Nathalie PEJU, Marie-Lise PERRIN, Pierre SERMET, Philippe SIROT, Francis SPITZNER.

Suppléants avec voix délibérative : Mesdames, Messieurs, Noëlle BOYAN (Représente M. DURIEUX), Stéphane COINT, Alexandre DE SOUSA (Représente M. SERMET), Stéphane DEMIN, Martine DUCHATEL, Corinne GEORGES, Nathalie HUCHARD, François MANON, Bruno MUGNIER (Représente M. MOREL), Jean-Yves ROUX. (10)

Suppléants excusés : Mesdames, Messieurs, Jean-Louis ANDREU, Mickaël AUDOUAL, Olivier BEGEL, Jonathan BEL, Adeline BENARD, Martine BLACHE, Franck BRON, Bertrand BROSE, Noël CHAIZE, Ludovic CHENEVAL, Stéphanie CHENU, Pascal COSTA, Pierre CUISNIER, Muriel DENEAU-ROUFFIGNAC, Armelle DOLCI, Jeanine FAILLA, Jean-Paul GIROUD, Christine JARDAT, Didier JUDAS, Jamel KHADRAOUI, Stéphane LEFEVRE, Wilfried MADULI, Mylène MAS-HELOIR, Guy MATHIOLON, Sylvie MERG, Cindy MUGUET, Patrice PACAUD, Céline PELOSSIER, Hélène POULAIN, Sandrine POZZOBON-MAITRE, Florent RODRIGUEZ BARBOSA, Frédéric RUIS, Alain SNYERS, Mallauray SOTTIZON, Francis SURNON, Pascale TRILLAUD.

Pouvoirs : De Mesdames, Messieurs, Éveline BUDIN à Jean-Marie PRAL, Pauline BON à Philippe LAURENT, Sandra CAMPOY à Michel COLLARD, Baptiste CAROF à Jérôme GRAUSI, Alexandre DROGOZ à Jean-Yves BRENIER, Bruno GENEVAY à Olivier BONNARD, Frédérique LUZET à Thierry GRANGETTE, Régis MURILLON à Cédric CAMP, Marie-Lise PERRIN à Annie POURTIER. (9)

Objet : Représentation du SYMBORD auprès du Comité Local de l'Eau

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné doit désigner ses représentants auprès de certains organismes dont il est, soit membre de droit, soit adhérent volontaire. Une délibération distincte sera établie pour chacun des organismes pour lequel il est procédé à une désignation.

Contexte

La Commission Locale de l'Eau créée pour une durée de 6 ans, est constituée par un arrêté inter-préfectoral. Elle est composée de trois collèges (collectivités territoriales, usagers et représentants de l'État).

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est le « parlement de l'eau local ». La CLE est garante de l'avancement du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la vallée de la Bourbre (SAGE Bourbre), qui complète et adapte la législation dans le domaine de l'eau aux enjeux locaux. L'animation de cette commission indépendante est confiée à l'EPAGE de la Bourbre.

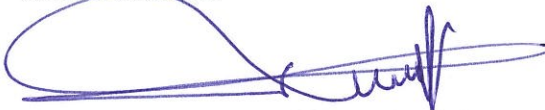
Elle a pour missions :

- Émettre des avis sur les décisions et projets relatifs aux milieux aquatiques dans la vallée de la Bourbre
- Donner des conseils et des recommandations aux porteurs de projets liés à l'eau
- Résoudre les conflits et points de blocage sur la gestion collective de l'eau
- Suivre et mener la révision du SAGE

Les membres du Conseil syndical décident, à l'unanimité, de désigner M. Jacques BRACCO pour représenter le Symbord à la Commission Locale de l'Eau

Le Secrétaire de séance

Annie POURTIER



Le Président

Cédric CAMP

